DEPARTEMENT DU
MAINE ET LOIRE

VIHIERS

COMMUNE DE
VIHIERS

5.2

Annexes sanitaires

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 21 juillet 2011

SCE
AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT
Route de Gachet
B.P. 10703 - 44307 Nantes Cedex 3
Email : sce@sce.fr - www.sce.fr
Tél : 02.40.68.51.55
Fax : 02.40.68.79.43

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DU
MAINE ET LOIRE

VIHIERS

COMMUNE DE
VIHIERS

5.2.a

Notice sanitaire

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 21 juillet 2011

SCE
AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT
Route de Gachet
B.P. 10703 - 44307 Nantes Cedex 3
Email : sce@sce.fr - www.sce.fr
Tél : 02.40.68.51.55
Fax : 02.40.68.79.43

PLAN LOCAL D'URBANISME

SOMMAIRE

I. Le réseau d'eau potable 3
II. L'Assainissement..... 3
III. La collecte des ordures ménagères..... 4

Ce document sera complété et mis à jour pour l'approbation du PLU

I. LE RESEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable est géré par le Syndicat d'Adduction d'Eau du plateau des Gardes.

La commune est alimentée en eau, par l'usine de Montjean-sur-Loire.

L'ensemble du territoire communal est desservi par le réseau sous pression par des canalisations de 350 mm.

II. L'ASSAINISSEMENT

(d'après le rapport IRH – 1993 et étude d'assainissement communal, mai 2000 et mise à jour partielle en 2010 en qui concerne l'aménagement de la rue nationale).)

Le réseau d'assainissement de la commune de Vihiers est principalement constitué d'un réseau unitaire associé à de nombreux déversoirs d'orages.

Le centre-ville de Vihiers est doté d'un réseau mixte unitaire (sur la partie la plus ancienne) et séparatif (dans les extensions).

Le bourg de Le Voide est équipé d'un réseau d'assainissement séparatif.

Le bourg de Saint-Hilaire-du-Bois est équipé d'un réseau d'assainissement essentiellement unitaire.

L'agglomération de Vihiers et les bourgs de Saint-Hilaire-du-Bois et du Voide disposent tous les trois d'un assainissement collectif, tandis que les hameaux fonctionnent en assainissement non collectifs.

Depuis 2003, Vihiers est équipée d'une station de type boues activées, d'une capacité de traitement de 4 100 équivalents habitants. Environ, 2 900 EH sont reliés à la station en 2008. Cet équipement dessert l'agglomération de Vihiers et le bourg de Saint-Hilaire-du-Bois. Une étude diagnostic partielle du fonctionnement de la station d'épuration a été établie. Suite à cette étude, un calendrier de travaux a été fixé, Les travaux ont commencés en 2011, l'ensemble des réseaux de la rue nationale seront mis en pseudo séparatif. Les travaux s'effectueront sur une période de 3 ans (2011-2014). Des travaux sont aussi prévus pour les réseaux des eaux parasites.

Au Voide, des lagunes épuratoires ont été mises en place. La station d'épuration par lagunage aéré est conçue pour une capacité de traitement de 300 équivalents habitants (45 m3/j - 18 kg DBOS/j). Cette station a été construite en 1980. Les effluents traités sont rejetés dans un ruisseau affluent du Lys.

La station d'épuration du Voide se trouvait en 1992 à environ 45 % de sa capacité organique nominale et entre 50 et 120 % de sa capacité hydraulique. Cet équipement est aujourd'hui obsolète mais pas saturé. Une étude est d'ores et déjà en cours pour la réalisation d'une nouvelle station d'ici à 2012.

Les hameaux fonctionnent en assainissement non collectif. Un SPANC a été mis en place au niveau intercommunal. Le diagnostic sur la commune des installations d'assainissement autonome est en cours et est effectué par VEOLIA. Le bilan qui sera établi par le SPANC sera ajouté au dossier PLU.

III. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La compétence de collecte des ordures ménagères est déléguée au Syndicat Mixte Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères et des déchets (SMITOM).

La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine. La collecte sélective a lieu tous les mois, de plus il existe 5 conteneurs de tri sélectifs répartis sur le territoire communal.

Les déchets sont stockés sur la plateforme de Doué-la-Fontaine, avant un traitement par revalorisation énergétique.

Il existe une déchetterie intercommunale, sur la commune, sur la route de Cemusson.

DEPARTEMENT
DU MAINE
ET LOIRE

VIHIERS

COMMUNE de
Vihiers

5.2.b

Plan du réseau d'eau
potable

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 21 juillet 2011

Echelle : 1/10 000 ème

SCE

1 Escalier Jean Chaubet
BP 70001 49001 Angers Cedex 1
Email : sce@sce.fr - www.sce.fr
Tél : 02 41 22 30 30 - Fax : 02 41 22 30 31
P.Ver : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12

Plan Local d'Urbanisme

DEPARTEMENT DU
MAINE ET LOIRE

VIHIERS

COMMUNE DE
VIHIERS

5.2.c

Plan du réseau d'assainissement

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 21 juillet 2011

PLAN LOCAL D'URBANISME

SCE
AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT
Route de Gachet
B.P. 10703 - 44307 Nantes Cedex 3
Email : sce@sce.fr - www.sce.fr
Tél : 02.40.68.51.55
Fax : 02.40.68.79.43

Vihiers
Réseau d'assainissement

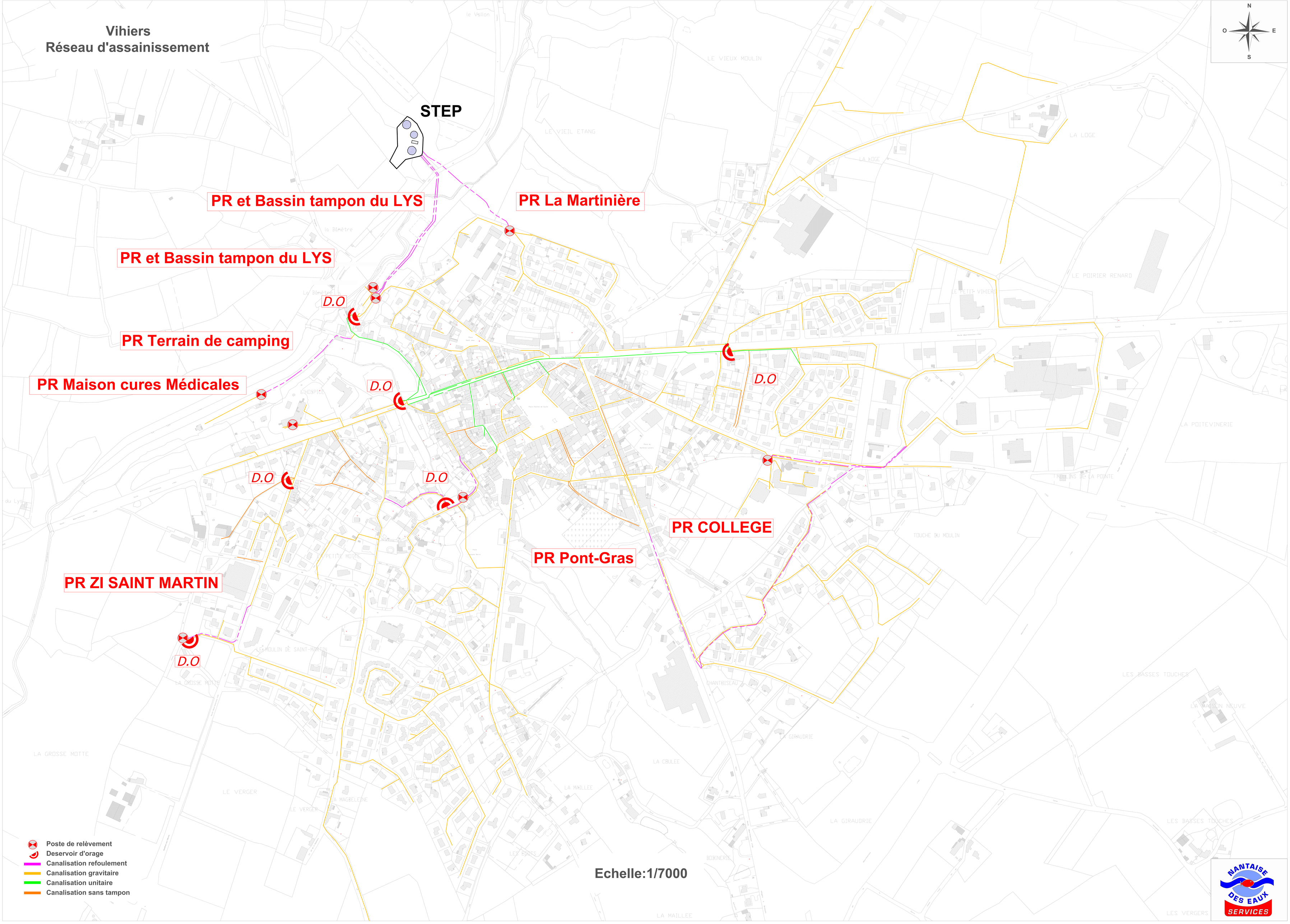

Vihiers de Voide
Réseau d'assainissement

LAGUNE

Dégrilleur

PR Les Roches

LE BOURG
LAMOURETTE
CHAMP DES BRIDELLES
LA COCHARDERIE
LA FERCHAUDERIE
BRIDEL
Les Grandes Roches
LE BOURG DU VOIDE
CLOS DE BESLAY
LES BEAUCHENES

Poste de relèvement
Canalisation refoulement
Canalisation gravitaire

Echelle:1/3000

Vihiers Saint Hilaire
Réseau d'assainissement

Bassin tampon et PR de Saint Hilaire

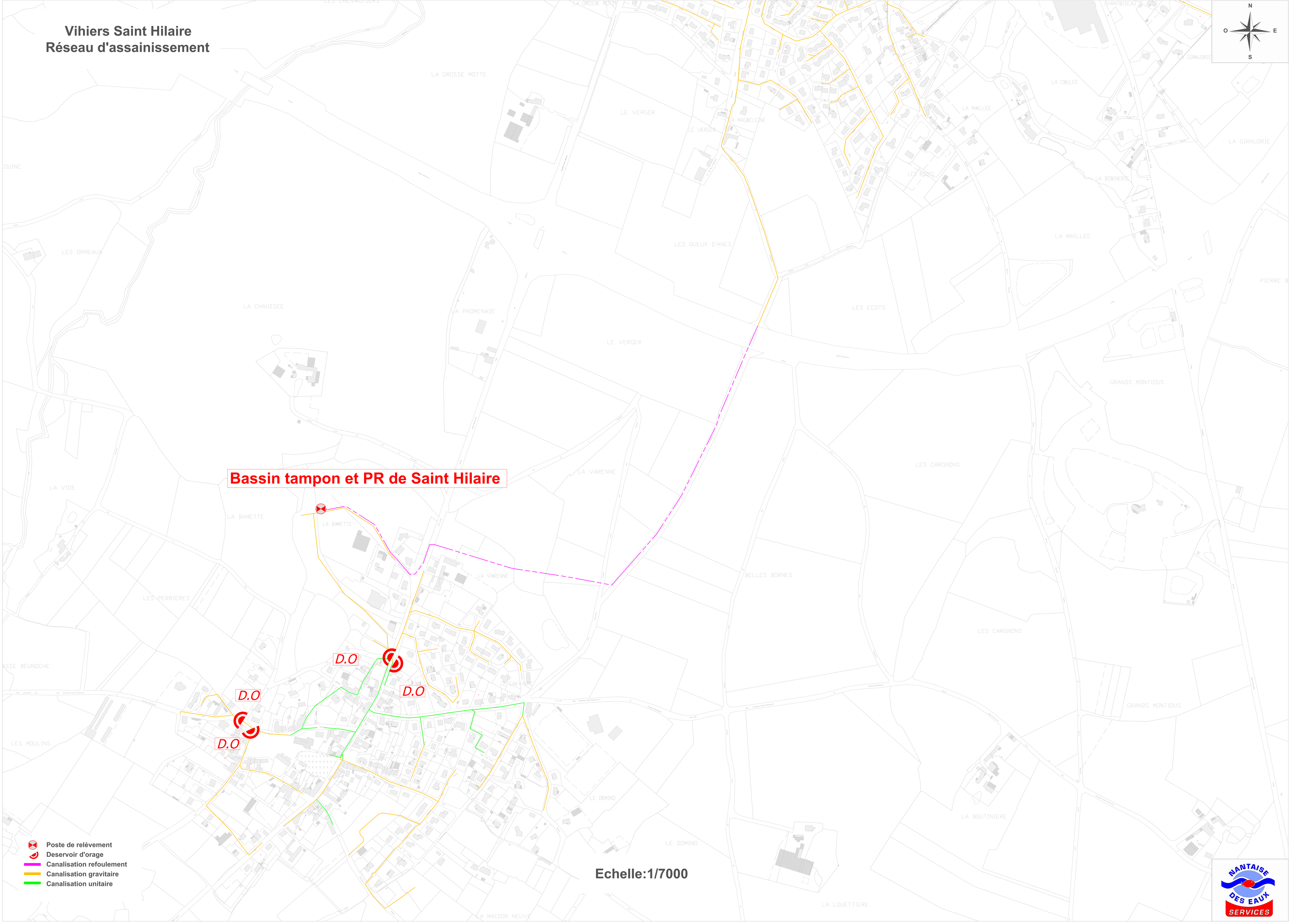

DEPARTEMENT
DU MAINE
ET LOIRE

VIHIERS

COMMUNE de
Vihiers

5.2.d

Plan du zonage
d'assainissement

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 21 juillet 2011

Echelle : 1/10 000ème

SCE
Route de Gachet
BP 20122 - 44801 Nantes Cedex 3
Tél : 02 40 68 79 79
Fax : 02 40 68 79 43

Plan Local d'Urbanisme
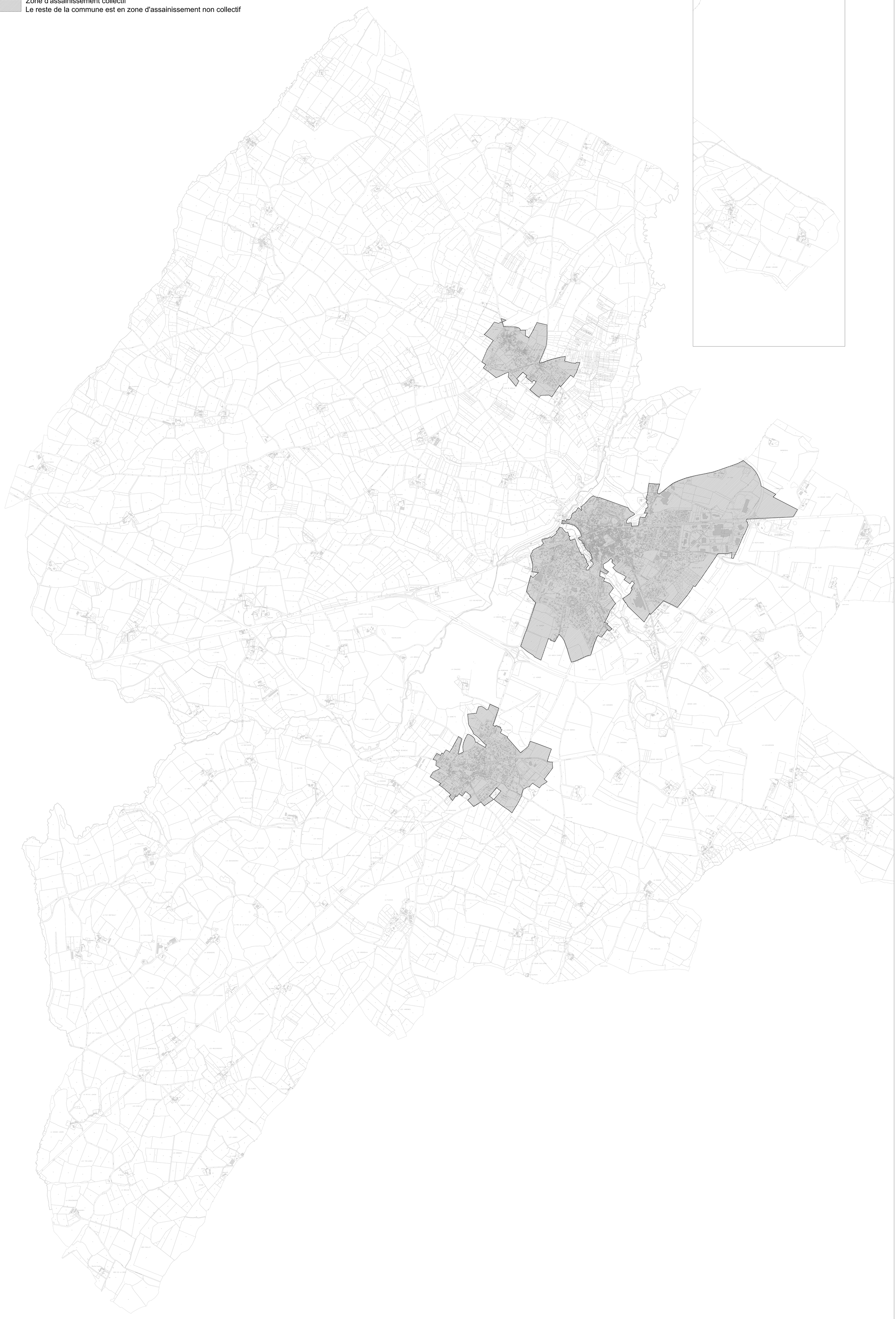
Zone d'assainissement collectif
Le reste de la commune est en zone d'assainissement non collectif